

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 09-janv.-2020

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 3

1. Identification

Nom du produit Cisapride monohydrate

Cat No.: AC465900000, AC465900010

No. CAS 260779-88-2

Synonymes Aucun renseignement disponible

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Importateur / Distributeur Fabricant

Fisher Scientific Acros Organics Fisher Scientific Company
112 Colonnade Road, One Reagent Lane Ottawa, ON K2E 7L6, Fair Lawn, NJ 07410
Canada Fisher Scientific Company
One Reagent Lane
Fair Lawn, NJ 07410
Tel: (201) 796-7100

Taliaua

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information US call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number **US**:001-201-796-7100 / **Europe**: +32 14 57 52 99 **CHEMTREC** Tel. No.**US**:001-800-424-9300 / **Europe**:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque des lésions oculaires graves



Conseils de prudence

Prévention

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage **Intervention**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ médecin

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

| Composant | No. CAS | % en poids |
|-----------------------|-------------|------------|
| Cisapride monohydrate | 260779-88-2 | <= 100 |
| Cisapride | 81098-60-4 | - |

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins guinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins

médicaux si des symptômes apparaissent.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Cause de graves lésions oculaires.

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat. Poudre chimique, CO2, pulvérisation d'eau ou mousse

antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclairAucun renseignement disponibleMéthode -Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible

et

Limites d'explosivité

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponibleSensibilité aux chocsAucun renseignement disponibleSensibilité aux déchargesAucun renseignement disponibleélectrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Oxydes de carbone. Fluorure d'hydrogène. Chlorure d'hydrogène. Oxydes d'azote (NOx).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

| | _ | _ | _ |
|---|---|---|---|
| N | F | P | Δ |
| | | | |

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 3 | 1 | 0 | N/A |

| 6. Mesures | 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|--|
| Précautions personnelles | S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter la formation de poussière. | | | | | | |
| Précautions environnementales | Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. | | | | | | |
| Méthodes de confinement et de nettoyage | Balayer et transférer à la pelle dans des contenants appropriés pour élimination. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. | | | | | | |
| | 7. Manutention et stockage | | | | | | |
| Manutention | Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation | | | | | | |

| | 7. Manutention et stockage |
|--------------|--|
| Manutention | Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion d'inhalation. Éviter la formation de poussière. |
| Entreposage. | Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Matières incompatibles. Agents oxydants forts. Acides forts. |

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Mesures techniques

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux

Lunettes de sécurité

Protection des yeux

Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

| Matériau des gants | Le temps de passage | Épaisseur des gants | Commentaires à gants |
|--------------------|-----------------------------|---------------------|-------------------------|
| Caoutchouc nitrile | Voir les recommandations du | | Protection contre les |
| Néoprène | fabricant | | éclaboussures seulement |
| Caoutchouc naturel | | | |

PVC

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Filtre à particules conforme à la norme EN 143

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physiqueSolideAspectBlanc

OdeurAucun renseignement disponibleSeuil de perception de l'odeurAucun renseignement disponiblepHAucun renseignement disponiblePoint/intervalle de fusionAucune donnée disponiblePoint/intervalle d'ébullitionAucun renseignement disponible

Point/intervalle d'ébullitionAucun renseignement disponiblePoint d'éclairAucun renseignement disponibleTaux d'évaporationNon applicable

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité ou d'explosion

SupérieuresAucune donnée disponibleInférieureAucune donnée disponiblePression de vapeurAucun renseignement disponible

Densité de vapeur Non applicable

Densité
Solubilité
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun donnée disponible
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammationAucun renseignement disponibleTempérature de décompositionAucun renseignement disponible

Viscosité Non applicable
Formule moléculaire C23 H29 CI F N3 O4

Masse moléculaire 465.95

10. Stabilité et réactivité

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Aucun renseignement disponible.

Cisapride monohydrate

Conditions à éviter Produits incompatibles.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Acides forts

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone, Fluorure d'hydrogène, Chlorure d'hydrogène, Oxydes d'azote (NOx)

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereusesAucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Renseignements sur les composants

Attention - substance non encore testée complètement

| Composant | DL50 orale | DL50 épidermique | LC50 Inhalation |
|-----------|-------------------------|------------------|-----------------|
| Cisapride | LD50 = 4166 mg/kg (Rat) | Non inscrit(e) | Non inscrit(e) |
| | | | |

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

| Composant | No. CAS | CIRC | NTP | ACGIH | OSHA | Mexique |
|-------------|-------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Cisapride | 260779-88-2 | Non inscrit(e) |
| monohydrate | | | | | | |
| Cisapride | 81098-60-4 | Non inscrit(e) |

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique

rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets

dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

| Composant | No. CAS | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory notification - Active-Inactive | EINECS | ELINCS | NLP |
|-----------------------|-------------|-----|------|------|---|-----------|--------|-----|
| Cisapride monohydrate | 260779-88-2 | 1 | - | - | - | - | - | ı |
| Cisapride | 81098-60-4 | - | - | - | = | 279-689-7 | - | - |

| Composant | No. CAS | IECSC | KECL | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|-----------------------|-------------|-------|------|------|------|------|------|-------|-------|
| Cisapride monohydrate | 260779-88-2 | - | - | - | - | X | - | - | - |
| Cisapride | 81098-60-4 | - | - | - | - | X | - | - | - |

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Composant No. CAS OECD HPV Des polluants Potentie | l de Restriction des |
|---|----------------------|

| | | | organiques persistants | destruction de l'ozone | substances dangereuses (RoHS) |
|-----------------------|-------------|----------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| Cisapride monohydrate | 260779-88-2 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Cisapride | 81098-60-4 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

| Composant | No. CAS | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Rotterdam Convention (PIC) | Basel Convention (Hazardous Waste) |
|-----------------------|-------------|--|--|-------------------------------|---------------------------------------|
| Cisapride monohydrate | 260779-88-2 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Cisapride | 81098-60-4 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation09-janv.-2020Date de révision24-déc.-2021Date d'impression24-déc.-2021

Sommaire Sections de la FS mises à jour: 3.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité